

## EMPLOI D'ASSISTANT SOUS MANDATS VACANT (h/f)

Au sein du Service de d'Electromagnétisme et Télécommunications

Dépendance hiérarchique directe : M. le Professeur Mégret

### Profil du candidat:

- Rigueur et méthodologie dans le travail ;
- Propreté – Soin ;
- Sens de l'observation ;
- Curiosité intellectuelle ;
- Travail en équipe ;
- Autonomie ;
- Sens pédagogique ;
- Connaissance de niveau ingénieur en électricité, électronique et télécommunications.
- Maîtrise d'outils de programmation et de simulation (Python, Scilab, C++, ...)
- Connaissance en systèmes embarqués est un plus apprécié ;
- Maîtrise des logiciels courants (Word, Excel, Powerpoint, Outlook, Latex) ;
- Connaissance de l'anglais écrit et parlé indispensable.

### Description des tâches :

- Encadrement pédagogique pour les cours dans les thématiques de l'Electricité générale, de l'Electromagnétisme, des Télécommunications et des Réseaux informatiques ;
- Encadrement pédagogique des projets d'étudiants ;
- Recherche (préparation d'une thèse de doctorat) en Télécommunications ou dans le domaine des capteurs à fibres optiques (50% du temps garanti) ;
- Participation au fonctionnement interne du service et à ses travaux de recherche, notamment dans le cadre de contrats ;
- Participation au fonctionnement de la Faculté Polytechnique et de l'UMONS.

### Diplômes requis :

Ingénieur civil en Electricité, en Electronique ou en Information Technology.



### **Type de contrat :**

Mandat temporaire d'assistant pouvant être suivi de mandats ordinaires de 2 ans renouvelables.

### **Régime horaire :**

Temps plein.

### **Infos**

patrice.megret@umons.ac.be

**Votre dossier de candidature comprendra une lettre de motivation, le curriculum vitae avec mention des grades obtenus au cours du cursus et la copie des diplômes.**

**Il est à transmettre par mail à [admin.polytech@umons.ac.be](mailto:admin.polytech@umons.ac.be), pour le 15 janvier 2019 au plus tard, à l'attention de Mme Christine Martens, responsable du Département Administration facultaire.**

**Les candidatures ne seront pas prises en considération pour les personnes ne correspondant pas au profil recherché, ne répondant pas dans les délais et/ou dont le dossier est incomplet.**

---

**La carrière de l'assistant sous mandat est régie par l'arrêté royal du 31 octobre 1953. Ils doivent être porteurs d'un diplôme délivré par un établissement d'enseignement supérieur de l'Union européenne sanctionnant des études de 2ème cycle, reconnu par leurs autorités compétentes en matière d'enseignement supérieur. Pour les titulaires d'un diplôme obtenu dans un pays hors Union européenne, une équivalence doit être fournie. Ils doivent, en outre, satisfaire aux conditions d'accès au 3ème cycle prescrites par l'article 115 du décret du 7 novembre 2013.**

**Les candidats adressent une copie de leur candidature à l'Administrateur de l'Université, 23, Place du Parc, 7000 - MONS.**